



Surface minimum pour construire

Par **costo33_old**, le **14/05/2007 à 20:25**

bonjours je possede un terrain de 1200m² dont seulement la moitier est en zone constructible et le reste en zone agricole.le plu fixe le cos a 0.2 et la surface minimum du terrain a 1200m² . est il possible de construire une maison de 120m² implantée sur les 600m² de zone constructible ou bien faut il que le terrain soit entierement en zone construtable? merci d'avance pour vos reponse.